



RECyclage Habilitation Électrique – B0 H0 H0V EN E-LEARNING (partie théorique) ET DISTANCIEL (partie pratique)

Permettre au personnel exécutant non électricien de travailler en sécurité à proximité d'installations électriques



Public

Toute personne habilitée H0B0



Participants

Jusqu'à 4 personnes en distanciel



E-learning

A partir d'un poste informatique, horaires à votre convenance



Prérequis

Être titulaire d'un titre d'habilitation électrique H0B0 en limite de validité



Durée

E-learning : 4 heures maximum
Distanciel : 30 minutes à 1 heure selon le niveau et le nombre de participant



Distanciel

A partir d'un poste informatique, selon vos disponibilités

Objectifs



Réactualiser les connaissances des prescriptions de sécurité électrique afin de réaliser en sécurité les tâches confiées en adéquation avec le niveau d'habilitation dans le respect des textes réglementaires (norme NF C 18-510)

Programme

PARTIE THEORIQUE EN E-LEARNING

Contexte réglementaire et normatif
Notions d'électricité
Analyse des risques liés à l'électricité
Opérations et niveaux d'habilitations
Prévention des risques liés à l'électricité
Incendie et accidents d'origine électrique

TEST D'EVALUATION THEORIQUE

PARTIE PRATIQUE EN DISTANCIEL

Réponses aux questions sur la partie théorique en rapport avec l'activité du participant
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements
Règles de sécurité dans la zone de travail

TEST D'EVALUATION PRATIQUE EN DISTANCIEL

Méthodes pédagogiques

E-Learning : Formation à distance dispensée avec des vidéos, animations interactives et tests de validation
Distanciel : Photos, vidéos...

Matériel pédagogique

E-learning et distanciel : Un ordinateur et un accès Internet

Assistance pédagogique et technique

Tuteur spécialiste en prévention des risques joignable par téléphone et/ou par mail avec réponse dans les 24 heures

Intervenant

Formateur spécialiste en habilitation électrique.

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM) en E-learning
Test pratique en distanciel
Délivrance d'une attestation individuelle de formation

Périodicité de recyclage

Tous les 3 ans

Support remis aux stagiaires

Des supports de formation dématérialisés sont remis

Références réglementaires

Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010
Art. R. 4544-9 et Art. R. 4544-10 du code du travail.

Les + NEOMIS

- + Formation conforme à la norme UTE 18-510
- + Module e-learning interactif et ludique
- + Flexibilité sur la planification

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires
100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION